

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le



N° 14.60
PROLONGATION CONVENTION AVEC
LE SIVOM DE PONT DE CHERUY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 04 décembre 2014, s'est réuni en session ordinaire à l'Isle d'Abeau, le 17 décembre de l'an deux mille quatorze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY

Nombre de membres en exercice : 105 titulaires Votants : 90

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (42)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (9)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (14)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (16)

8 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. QUEMIN André, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le

Le SMND assure la gestion de la déchèterie de St Romain de Jalionas depuis le 1^{er} juillet 2005, cet équipement ayant été créé à l'origine par le SIVOM de Pont de Chéruy et le SICCOM de Crémieu, pour une partie des habitants des deux structures. Il convient de poursuivre dans l'immédiat le service, et les accords existants pour le fonctionnement de cette déchèterie, pour l'accueil de certaines communes du SIVOM de Pont de Chéruy.

Les frais afférents sont réglés proportionnellement aux populations affectées à cette déchèterie pour chaque syndicat.

Je vous propose donc d'autoriser le président à renouveler la convention pour la gestion de cet équipement avec le SIVOM de Pont de Chéruy.

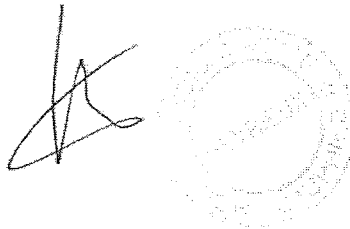
La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités
effectuées

HEYRIEUX, le 17 décembre 2014

Maurice
Président

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Maurice'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Heyrieux' and '17 décembre 2014' around the perimeter, with a central emblem or logo.